

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le douze du mois d'octobre 2023, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne les Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Année 2023
Séance du 19 octobre 2023**

N° 28

**Objet : Chambre de Commerce
et d'Industrie Territoriale des
Alpes-de-Haute-Provence :
Demande de subvention pour
l'organisation des « Rencontres
professionnelles des circuits-
courts des Alpes-de-Haute-
Provence »**

Est nommé secrétaire de séance : VILLARD René

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 14), COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul (à partir du rapport n° 09), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 28), HONNORAT Michèle, ISOARD Christian, JOUVES Marc, KUHN Francis (jusqu'au rapport n° 27), MOULARD Damien, OBELISCO Francine, PAIRE Marie Claude, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 02), RISSO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick

Etaient suppléés :

COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel

Etaient représentés :

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BONZI Maryse a donné pouvoir à FIGUIERE Marie José
KUHN Francis a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n° 28)
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
SANCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à SOLTANI Boulares
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
ZANARTU HAYER Italo a donné pouvoir à BAILLE Denis

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre	MAGAUD Marie José
AUZET Guy	PIERRISNARD Jacqueline
BALIQUE François	REBOUL Childéric
BASSET Françoise	REINAUDO Gilbert
BOURJAC Bruno	RICHAUD Véronique
DOMINICI Pascale	SAVORNIN Béatrice
FLORES Sylvain	UGHETTO Wendy
LAQUET Laura	URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2023

Application agréée E-legalite.com

Monsieur ACCIAI Bruno, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération, à travers son projet alimentaire Territorial, est engagée depuis 2020 dans une stratégie agricole et alimentaire, qui valorise les produits et les producteurs de son territoire. Cette stratégie s'appuie sur une dynamique partenariale, avec les acteurs locaux qui développent notamment la commercialisation en circuits courts, les productions agricoles de qualité, les pratiques de consommation durable.

Il est attendu de ces partenaires qu'ils imaginent et mettent en place des projets répondant aux enjeux identifiés sur le territoire à travers les différents diagnostics économiques.

La Chambre de Commerce et d'Industrie, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, prévoit l'organisation d'un salon professionnel d'interconnaissance qui se déroulerait sur le territoire de Provence Alpes Agglomération, à Digne-les-Bains ou Château-Arnoux-Saint-Auban, en mars 2024.

Ciblées dans le premier plan d'actions du PAT (2021-2022) pour accompagner le secteur de la restauration commerciale, et le secteur agricole afin de renforcer l'agriculture locale et les circuits-courts, les chambres consulaires ont très tôt été mobilisées dans les groupes de travail de la marque GEOfood, portée par l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, en passe de devenir la marque « Produit Géoparc de Haute-Provence ».

Ce premier salon professionnel est une occasion de favoriser l'interconnaissance et la mise en valeur des entreprises et d'identifier les freins éventuels aux collaborations. La volonté des chambres de pérenniser ce rendez-vous annuel, avec l'appui des collectivités et en particulier les collectivités porteuses de Projet Alimentaire Territorial, traduit l'émergence d'une dynamique d'accompagnement de la transition des activités économiques vers une alimentation plus durable et un soutien à l'économie agricole locale.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Type	Montant TTC	Type	Montant TTC
Charges internes CCI	19 440 €	Budget interne CCI / CA	32 600 €
Charges internes CA	13 160 €		
Charges externes	33 600 €	Budget interne CCI / CA	33 600 €
		Conseil départemental	
		EPCI	
		Financements privés	
TOTAL	66 200 €	TOTAL	66 200 €

REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2023

Application agréée E-legalite.com

Il est proposé :

- D'accorder un soutien financier à hauteur de 2 500 € à la CCI sur le budget 2023, pour l'organisation de la première édition de l'événement « Les rencontres professionnelles des circuits-courts des Alpes-de-Haute-Provence ».

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



René VILLARD

PUBLIE LE :

03 NOV. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2023

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 31/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20231019-28_19102023